Rédiger et mettre en place son document unique d'évaluation des risques

Objectifs
Etre capable de percevoir les risques sur sa ferme et réaliser son document unique

Pré-requis
Etre installé

Contenu
Maitriser les enjeux de la prévention des risques et réaliser son document unique d'évaluation des risques.
Attention: Document obligatoire pour tout employeur de main d'œuvre salariée et tout paysan recevant des travailleurs: apprentis, entraidre, stagiaires, aides familiaux, bénévoles, woofers.

Infos complémentaires

ADDEARG
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 14/01/2016

Tarifs
Adhésion à l'association: 15 ou 7€ (petit budget)

Plus de renseignements
Sarah Perez
addearg.formation@gmail.com
ADEAR Gard
26 rue Centrale
30190
Saint Geniès de Malgoirès
Tel. 04 66 63 18 89
N° d'organisme de formation :
91300275330

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

26 janv 2016 09:00 - 17:00 (7hrs)	30190 Saint Genies de Malgoires	Michel Cabric, conseiller en prévention des risques de la MSA
02 févr 2016 09:00 - 13:00 (3,5hrs)	30190 Saint Genies de Malgoires	Animateurs ADDEARG

Partenaire(s)

LES ADEAR POUR S'INSTALLER PAYSAN

Financeur(s)

GARD 3.0 Département

vivea

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prénom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

_ _

Courriel _

Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire)